Institutions Judiciaires

(Prof. Jochen BAUERREIS)

Séance n° 3: Introduction - PARTIE A - p. 20-22

- I. Les autres juridictions françaises (n°s 354-355, 373-374, 386)
- 1. Quel est le rôle (actuel) du Tribunal des conflits et où est son siège?
- 2. Quelle sera la nouvelle compétence conférée au Tribunal des conflits selon le rapport de la Commission de réflexion sur la Cour de cassation 2030 ?
- 3. Quelle a été la fonction principale du Conseil Constitutionnel telle que prévue et instaurée par la Constitution du 4 oct. 1958 et comment cette fonction a été élargie par la décision « Liberté d'association » du 16 juillet 1971?
- 4. Quelle nouvelle fonction a été attribuée au Conseil constitutionnel par la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 ?
- 5. Quels sont les effets de la décision du Conseil constitutionnel dans le cadre d'une QPC ?

II. Les juridictions européennes (n° 390, 391/407, 399-404, 411)

- 1. Quelles sont les deux grandes catégories des juridictions européennes ?
- 2. Quelles sont les deux juridictions de l'Union Européenne?
- 3. Quelle est la composition des deux juridictions de l'UE?
- 4. Quelles sont les attributions de la CJUE, c'est-à-dire quelles sont les différentes procédures pour lesquelles elle est compétente :
- 5. Quelle est la fonction de la Cour Européenne des droits de l'homme (CEDH), où a-t-elle son siège et comment elle a évolué à travers les différents protocoles ?